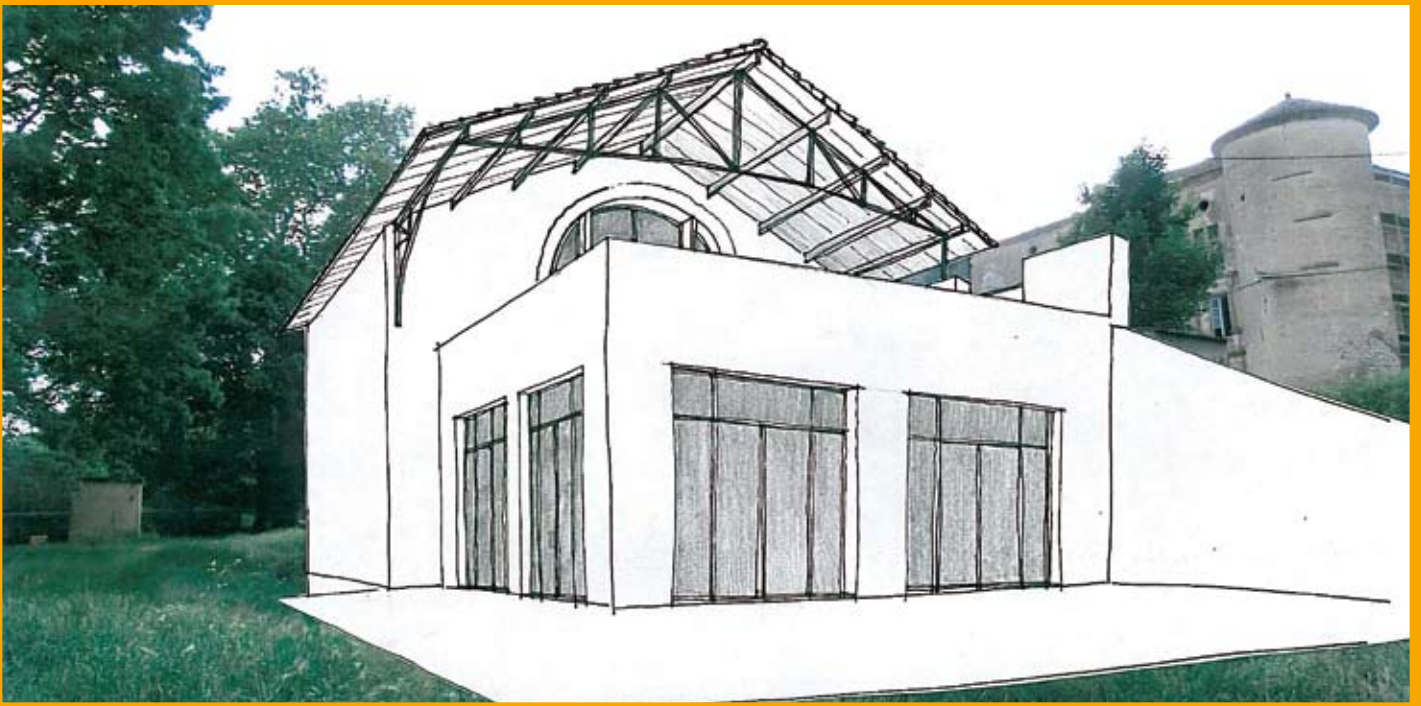


RENCONTRE / DÉBAT

CRÉER UN ESPACE À VIVRE À LA COOPÉRATIVE DE LUSSAN



EN AVANT PREMIÈRE DU DÉBAT

PRÉSENTATION DU CREUSET RÉALISÉ AVEC LES EMPREINTES DES LUSSANAIS

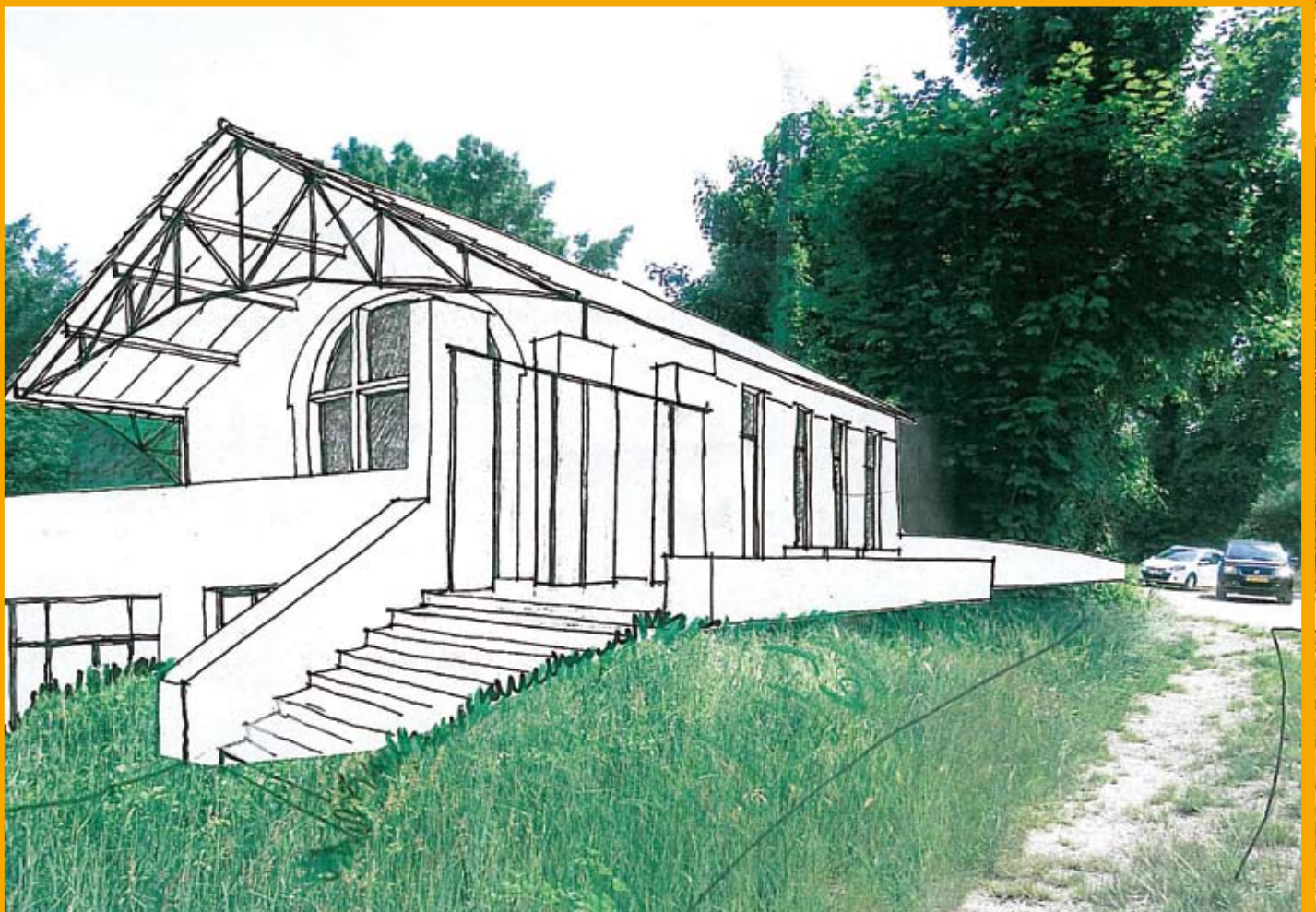
*Empreintes réalisées par Isabel Doblas Coutaud lors de l'inauguration de « L'Aiguillon d'Art » le 22 juin 2012
dans la cour intérieure du château de Lussan.*



BIENVENUE À L'AIGUILLON D'ART

PRÉSENTATION DU BOUQUET « VINGT ET DIX-FERS-EN-CIEL »

Première oeuvre implantée de l'Aiguillon d'art, réalisée par Christian Villadent, forgeron à Lussan.



SAMEDI 8 SEPTEMBRE DE 9H30 À 11H30

ORGANISATION DE LA RENCONTRE AU PARC DE FAN

ACCUEIL PAR LE PRÉSIDENT D'ÉTINCELLE

Histoire du projet

ANIMATION ET ÉCHANGES PAR ERIC DE KERMEL

Présentation du projet sur la base du document « charte »

- Évocation des premiers axes de travail avec l'architecte et opportunité d'optimiser cet espace avec l'installation de la salle polyvalente souhaitée par l'équipe municipale.
- Proposition de débat sur différents éléments du projet :

Intérêt de la localisation de cet endroit

Lieu accessible très visible, positionné au cœur du territoire sans être lussano-lussanois, il est un lieu où il est facile de venir mais aussi de partir pour rayonner à la découverte du Grand Lussan).

> *Témoignage, autres réactions...*

Intérêt du modèle bénévole afin de vraiment auto-porter ce projet et de ne pas tout attendre des finances publiques. Explication du système des 60 bénévoles et de la gouvernance collective.

> *Témoignage, autres réactions...*

Un lieu pour quoi faire ? Présentation des premières idées

1. Dans le lieu : restauration (en lien avec 1 acteur local), expositions, animations, ateliers, réunions d'associations.

2. A partir du lieu, point de rendez-vous pour départs en balades...

> *Témoignage, autres réactions...*

La question de la vente : importance d'avoir des recettes

Vente de produits pour découvrir la région (livres, herbiers...).

Vente de produits du terroir non périssables.

Stands à des moments particuliers.

> *Témoignage, autres réactions...*

Esprit et organisation du débat :

Les participants peuvent intervenir ; Le but n'est pas de répondre à toutes les questions/objections mais de mesurer les résistances et d'évaluer l'engouement pour le projet. Les participants peuvent aussi laisser des petits papiers s'ils doivent partir dans une urne ou donner les papiers pour que les questions soient posées s'ils ne veulent prendre directement la parole.

PAROLE AUX PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Michel Guerber - Dominique Ekel - Fabrice Verdier

CONCLUSION ET INVITATION AU VERRE DE L'AMITIÉ

CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MEMBRES FONDATEURS

LE PROJET

Issu de la dynamique portée par l'association Etincelle autour du chemin *l'Aiguillon d'art*, l'idée de rouvrir la cave coopérative pour en faire un nouveau lieu de vie et de convivence du Lussanais. Ce projet est désormais soutenu par le Maire de Lussan et la Communauté de commune à laquelle nous appartenons.

Un lieu unique, idéalement situé pour accueillir les visiteurs mais aussi les inviter à rayonner à la découverte des villages et garrigues de notre territoire.

Un lieu **Ressource** car celui qui s'y arrêtera pourrait :

- découvrir et être renseigné sur tous les éléments du patrimoine de notre territoire : patrimoine culturel, naturel, d'activités de plein air, artisans et artistes, hébergements et restauration, animations dans les villages, etc...
- se restaurer à toute heure de la journée de produits simples du terroir,
- acheter les produits des producteurs,
- découvrir des œuvres d'artistes du territoire,
- participer à des animations rayonnant à partir de la cave (animations sur place ou utilisant la coopérative comme lieu de rendez-vous avant de se rendre ailleurs),
- acheter des articles pour mieux découvrir le territoire : cartes, guides naturalistes de la garrigue, ouvrages d'écrivains régionaux, jumelles...

Une dynamique totalement originale car nous souhaitons que l'esprit coopératif soit porté par une aventure aux multiples visages de ceux qui s'y engageront.

- en fidélité à son histoire mais aussi car nous croyons qu'elle est adaptée au projet, c'est une structure de type associatif qui nous intéresse.
- notre ambition est de recueillir des engagements de présence qui détermineront l'ouverture du lieu. Notre objectif d'ici fin septembre : 60 personnes acceptant de donner ½ journée par mois (ou 6 jours par an) pour que vive ce projet nous permettant d'être ouverts toute l'année (à minima les week-ends en hiver).

CE QUE N'EST PAS LA COOPÉRATIVE

- une boutique de plus car la dimension commerciale n'est qu'un aspect d'un projet bien plus large,
- un lieu à la charge du contribuable car son système économique est autoporteur,
- un lieu concurrent de quiconque car il est là pour faire découvrir tout le monde et que notre première volonté sera d'intégrer dans ce projet les acteurs existants.

* Convivence : art de vivre ensemble. En particulier dans une situation où cohabitent sur un même territoire, dans un même pays, plusieurs groupes ethniquement, culturellement et linguistiquement hétérogènes.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Afin de ne pas rester sur des considérations trop larges, et même si tout ceci pourra être précisé par les 60 membres fondateurs :

1. Nous souhaitons que le projet soit porté par un collectif composé de personnes bénévoles ayant un intérêt direct pour un tel lieu vitrine (producteurs, artisans, animateurs d'activités) ou souhaitant simplement s'inscrire dans la dynamique de création d'un lieu de vie. Ce groupe (que nous souhaitons le plus large possible) constitue nos membres fondateurs. Nous souhaitons aussi que des acteurs de l'Agenda 21 ou de Natura 2000 soient représentés car la coopérative est aussi leur outil.

2. Nous nous fixons une ambition d'ouverture de la coopérative de 180 jours (4 mois d'été + week-end + vacances scolaires) par an pour une première étape (l'objectif état d'être ouvert ensuite toute l'année). Ceci suppose que nous ayons des membres capables d'assurer des permanences bénévoles par demi-journées ou journées (sur la base de 2 personnes présentes). Chaque membre s'engage à assurer 12 ½ journées (ou 6 journées) par an. Ceci signifie que nous devons trouver 60 membres au minimum pour démarrer ce projet. Ils peuvent être résidents permanents ou temporaires.

3. Nous solliciterons des financements publics pour l'investissement lié à la remise en état et l'équipement de la coopérative puis pour les charges de fonctionnement de l'outil (électricité et eau) tant que celles-ci ne seront pas couvertes par des recettes. On notera qu'aucune demande de financement n'est liée à des emplois et que notre ambition est bien de couvrir à court terme l'intégralité des charges de fonctionnement. Les coopérateurs n'auront aucun engagement financier, ni responsabilité de ce ordre dans le cadre du projet.

4. Les produits qui seront commercialisés dans le cadre de la coopérative devront intégrer une marge qui sera conservée par la structure pour son fonctionnement. Nous aurons une exigence qualitative et déterminerons l'aire de provenance des produits.

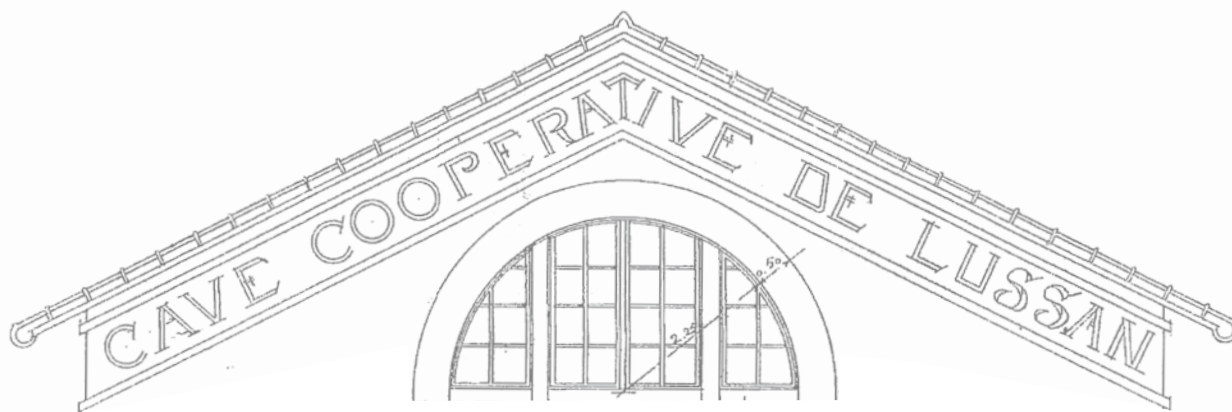
5. La coopérative, en lien étroit avec le point tourisme de la poste, présentera une carte de l'ensemble des ressources du grand Lussan (artisans, fermes, patrimoine culturel, naturel...) et un agenda de tout ce qui se déroule sur le territoire. Elle est bien un outil qui pousse ses visiteurs à mieux exploiter les ressources du territoire.

6. Des animations seront prévues dans la coopérative et à partir du lieu (contes, projections, balades guidées en garrigue, rando avec des accompagnateurs équestres, pédestres...).

7. Ce sont les membres (décisions prises à la majorité des présents ou représentés) qui détermineront les règles de fonctionnement du lieu de vie, la politique en matière d'animations, d'accueil de nouveaux produits, de promotion, et d'une manière générale le fonctionnement global du projet...

8. Lorsque la coopérative couvrira ses charges de fonctionnement. Les membres détermineront l'usage d'éventuels bénéfices (défraiement des présences, accueil d'un stagiaire, investissements nouveaux...).

Ainsi, nous espérons un jour que la coopérative sera un « endroit où il y a toujours de la lumière ». Où chacun est accueilli par des personnes engagées en faveur de la vie de ce territoire. Où il fait bon venir découvrir ce qui se passe dans le Grand Lussan, parler avec ceux qui s'y trouvent, boire un verre, écouter un musicien de passage, acheter le dernier livre sur les plantes de la garrigue...



ACTE DE CANDIDATURE

[NOM] [PRÉNOM]
[ADRESSE]
[CODE POSTAL] [VILLE]
[TÉL. FIXE] [PORTABLE]
[E-MAIL]

J'ai bien pris connaissance de l'état d'esprit du projet de réouverture de la Coopérative décrit précédemment.

Je partage les objectifs décrits et suis prêt(e) à devenir membre fondateur.

J'ai bien intégré que je mettrai ½ journée par mois (ou 6 jours par an) à la disposition du projet pour lui permettre son existence.

Si je devais venir à me retirer du projet, je le ferai avec un délai de prévenance de 3 mois et ferai mon possible pour trouver mon successeur.

Envoyer ce bulletin à :

Association Étincelle
Hameau de Malataverne
30580 LUSSAN



Tél. : 06 72 47 39 22
contact@etincelle-assoc.fr

Fait à :

le / /

Signature :

LES PETITS PAPIERS DE LA COOPÉRATIVE DU GRAND LUSSAN

PRENEZ LA PAROLE !

[illegible]